

Neuchâtel, Le 6 mai 2021

Faire la fête sans excès : la Ville en appelle au respect du vivre-ensemble et des règles sanitaires

Les rives du lac de Neuchâtel ne sont ni une discothèque à ciel ouvert, ni une poubelle : avec l'arrivée des beaux jours et de week-ends prolongés, la Ville souhaite sensibiliser les nombreuses personnes qui vont profiter des espaces publics, en particulier sur les Jeunes-Rives, aux règles sanitaires toujours en vigueur ainsi qu'au respect du vivre-ensemble.

Profiter des espaces publics et des rives du lac tout en respectant les lieux, le voisinage et les règles de distance sociale encore en vigueur : c'est possible. La Ville de Neuchâtel en est persuadée, malgré le retour de jours plus chauds et de week-ends fériés qui vont attirer de très nombreuses personnes à l'extérieur. Elle souhaite sensibiliser en particulier les jeunes qui se rendent le soir sur les rives pour y faire la fête de manière un peu trop bruyante et abandonnent leurs déchets sur place.

Un équilibre à trouver

« Nous remercions les jeunes pour les sacrifices consentis durant des mois de semi-confinement et nous savons qu'ils ont besoin de pouvoir décompresser et de partager des moments de convivialité », relève Didier Boillat, conseiller communal en charge de la Sécurité. *« Mais nous constatons qu'alcool et musique sont parfois de la partie, avec à la clé des nuisances exagérées. »* Par ailleurs, toutes les mesures Covid ne sont pas levées : dans l'espace public, les rassemblements de plus de 15 personnes restent interdits.

La Ville de Neuchâtel rappelle donc l'importance de respecter ces règles encore en vigueur et de trouver un équilibre entre réjouissances nocturnes et égards pour le voisinage. Elle demande aussi à toutes et tous d'utiliser les containers à déchets répartis le long du bord du lac, afin de faciliter le travail de la voirie, dont les équipes sont déjà renforcées le week-end. L'entité de médiation urbaine et des agent-e-s de sécurité publique seront présents sur les rives pour sensibiliser à ces questions, accompagnés

d'agent-e-s de la Police neuchâteloise. Pour, au final, pouvoir faire la fête dans le respect du bien vivre-ensemble...

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Didier Boillat, conseiller communal, Dicastère du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité et des finances (DTASF), 032 717 71 02

Frédéric Mühlheim, chef du Service de la protection et de la sécurité, 032 717 56 01

